



LME: les commissaires aux comptes se mobilisent contre le projet

paris, 16 mai 2008 (AFP) -

Les commissaires aux comptes, inquiets pour leurs emplois, demandent le retrait d'un article du projet de loi de modernisation de l'économie (LME) qui prévoit de dispenser les petites sociétés par action simplifiées (SAS) d'une certification de leurs comptes, a indiqué un de leurs représentants vendredi.

Cet article du projet de loi vise, selon Bercy, à simplifier le droit des sociétés applicable aux PME.

Mais, selon un communiqué de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), qui cite un récent sondage Ipsos, "cela va à l'encontre des souhaits des dirigeants d'entreprise". Ainsi "les moyens mis en oeuvre pour garantir la transparence financière sont jugés insuffisants par 75% des dirigeants de PME français".

"Les 67.000 SAS qui échapperaient au contrôle légal représentent un tiers de toutes les sociétés soumises à la certification. La moitié des 18.000 commissaires aux comptes devront par conséquent arrêter ce métier", prévient le communiqué.

Les commissaires aux comptes réclament donc "le retrait de l'article" du projet de loi, qui sera examiné par les députés le 27 mai, a expliqué un porte-parole de la CNCC.

Quelque 500 professionnels doivent défiler mardi dans les rues de Toulouse pour marquer leur opposition au projet.
ito/aag/def

Afp le 16 mai 08 à 16 36.

Ref : TX-PAR-ICX80.